



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****17048229***

de

Tribunal de Commerce

21 MARS 2017Brabant Wallon
GreffeN° d'entreprise : **0894.767.491****Dénomination**(en entier) : **PUBLISOLAR**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Jean Monnet, 2 - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE****Objet de l'acte : Nominations, démissions**

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1er février 2017

-Monsieur Frédéric Lefèvre présente sa démission comme administrateur à dater du 1er février 2017.

-Par ailleurs, le site de la Banque Carrefour des entreprises reprend encore des noms de personnes qui n'ont plus aucun lien avec la société. Il s'agit de :

Monsieur Christophe DISTER, comme administrateur

Monsieur Philippe ROCHEZ, comme administrateur

Monsieur Bruno MATTELAER, comme représentant de la personne morale CURALIA BROKERS
(0463.745.716)

Monsieur Philippe ROCHEZ, représentant la personne morale SEQUOIA (0843.890.991)

Monsieur Christophe DISTER, délégué à la gestion journalière

Monsieur Philippe ROCHEZ, délégué à la gestion journalière

Monsieur Frédéric LEFEVRE, Administrateur délégué

Monsieur Philippe ROCHEZ, administrateur délégué.

-Le Conseil d'administration est composé de :

Madame Marianne BASECQ, administratrice représentant la personne morale SOCOFE (0472.085.439)

Monsieur Christian ELSSEN, administrateur représentant la personne morale CURALIA (0406.290.141)

Monsieur Lionel ROUGET, administrateur représentant la personne morale ENERGIE BRABANT WALLON
(0882.039.509)

Monsieur Jean-Paul VENDENSCHRIECK, administrateur.

-Monsieur Thierry MEUNIER est nommé délégué à la gestion journalière.

-Monsieur Alain SERCKX est le commissaire-réviseur.

Ces informations seront publiées aux annexes du Moniteur Belge et transmises à la Banque Carrefour des
Entreprises.

Certifié conforme,

Thierry MEUNIER

Délégué à la gestion journalière.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/04/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).